



## GRATUITÉ DU RAMASSAGE DES HYPER ENCOMBRANTS

Dès le mois de septembre le ramassage des hyper encombrants est **GRATUIT**

La commune s'engage à assumer entièrement les frais de collecte de ces déchets. Toute personne résidente sur la commune peut demander une évacuation d'hyper encombrants. Avant tout dépôt d'hyper encombrant sur la voie publique :

- Prendre contact avec Transvoirie (022 306 15 15) pour planifier leur venue.
- Un maximum de 5 hyper encombrants seront repris.
- Une photo de ces objets devra être transmise à Transvoirie au préalable.
- Pour les détails, veuillez consulter le site communal : <https://veyrier.ch/traitement-des-dechets>

### RAPPEL

Un hyper encombrant est un objet volumineux non démontable qui ne tient pas dans le coffre ou dans un habitacle de voiture de tourisme.

Sont concernés : matelas et sommier rembourré emballés\*, canapé, armoire, salon de jardin, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, lave-linge, gazinière...

Sont tolérés : les poutres en bois et les ferrailles (étagères non démontables, etc.)

\* Emballages disponibles gratuitement à la mairie

## Des escrocs se font passer pour de faux banquiers !

La police genevoise met en garde la population concernant une recrudescence d'escroqueries téléphoniques.

Des escrocs appellent leur victime et se font passer pour un employé de banque. Ils font croire que des retraits frauduleux ont pu être constatés et récupèrent la carte bancaire de la victime, avec son code PIN, afin de procéder à des retraits d'argent.

La police vous recommande :

- de ne donner aucune information bancaire ni vos codes à quiconque vous contacte par téléphone;
- de raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant;
- de ne jamais remettre vos cartes bancaires ni votre code secret à un inconnu;
- d'appeler la police en cas de doute.

Si vous avez été victime, bloquez immédiatement votre carte auprès de votre banque et contactez la police !

Numéro d'urgence 117

ou

la brigade de répression des cambriolages et vols  
au 022 427 71 10



## Grands Esserts



## La terre: une ressource à préserver

A l'heure d'une prise de conscience collective face aux enjeux climatiques, le projet des Grands Esserts se veut exemplaire. Les Maîtres d'Ouvrage et les partenaires du projet, porteurs de cette ambition, ont mené une réflexion spécifique sous l'angle de la « préservation des ressources » et notamment de la terre issue de l'activité des chantiers. Elle se concrétise par la mise en œuvre d'un cercle vertueux qui revêt bien plus d'avantages qu'il n'y paraît.

Ainsi, ce sont au total près de 35'000 m<sup>3</sup> de terres excavées lors des travaux qui sont réutilisées aux Grands Esserts. Les terres agricoles issues du site sont stockées provisoirement avant d'être revalorisées dans le cadre des futurs espaces extérieurs.

Le niveau du sol quant à lui est rehaussé jusqu'à 1.50 mètre à certains endroits grâce à cette même terre issue des terrassements.

L'ambition est ainsi de réduire les éventuels apports de matériaux extérieurs au strict minimum. Afin de conserver leurs propriétés dans le cadre de leur réemploi, ces terres sont manipulées avec précaution et dans des conditions météorologiques adéquates, selon les prescriptions du Service cantonal de géologie, sols et déchets (GESDEC).

Tout comme pour la première étape de travaux des pièces Messicoles et Cour de Vessy ainsi que du BHNS, une nouvelle zone de stockage d'environ 20'000 m<sup>2</sup> sera aménagée pour recevoir temporairement ces matériaux. Au total, 35'000 m<sup>3</sup> y transiteront pendant la durée des travaux de la seconde étape des chantiers à venir (Espaces publics, nouveau Groupe scolaire, pièces urbaines Beaux-Champs/Salève/Nant/Lisière).

Cette stratégie permet de limiter l'empreinte carbone du projet et représente près de 3'500 camions qui ne circuleront pas sur les routes du canton.



Plus d'informations et inscription à la newsletter : [www.grands-esserts.ch](http://www.grands-esserts.ch)

## PREVENTION ET INFORMATIONS SUITE AUX INTEMPERIES EXTREMES

Suite aux événements pluvieux très intenses du mois de juillet, plusieurs habitations ont été inondées. Nous tenons à rappeler aux habitants, propriétaires de villas ou d'immeubles, qu'il leur incombe d'entretenir leurs canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les contrôles et entretiens doivent être effectués régulièrement par des entreprises spécialisées. Celles-ci peuvent aussi vous conseiller pour la pose d'un clapet anti-refoulement en cas de nécessité.

Le service technique de la commune est à votre disposition en cas de question :  
technique@veyrier.ch



## L'OPÉRATION VISITE CONSEIL VILLA

La commune de Veyrier s'est associée à SIG-éco21 pour permettre à 300 propriétaires veyrites, occupant une maison, de bénéficier d'une subvention relative à l'opération Visite conseil villa. Les premiers ménages inscrits bénéficient d'une subvention pour cette prestation et ne prennent à leur charge qu'un solde de CHF 150 HT sur la valeur réelle de la prestation qui s'élève à CHF 850 HT.

*L'opération continue : profitez de la centaine de places restantes pour une visite personnalisée en vous inscrivant dès maintenant à travers le QR-Code ci-dessus.*

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 18 juin 2024

Mme Anne Batardon-Chavaz (Veyrier-Ensemble), nouvelle présidente du Conseil municipal depuis le 1er juin, ouvre la séance après avoir remercié l'assemblée de l'avoir élue. Elle précise qu'elle désire que sa présidence s'inscrive dans la continuité de celle de son prédécesseur, M. Alain Pautex (PLR) : «continuer de travailler lors de cette dernière année avant les élections municipales dans un respect mutuel, afin de servir au mieux les intérêts de la population».

M. Jean-Marie Martin (Le Centre), Maire, formule un même vœu et rappelle les projets planifiés à l'exercice budgétaire 2025 : le début de la construction de l'équipement communal aux Grands Esserts et des espaces publics correspondants ou encore le financement progressif des investissements à venir. Il redonne ensuite la parole à Mme Batardon-Chavaz qui, pour commencer, fait part de la réception d'un courrier de l'Association Veyrier-Rasses-Marais au sujet du parcours du bus 49. Elle se chargera d'y répondre avec le Conseil administratif. La décision a été prise par le Bureau de ne pas faire la lecture de cette lettre devant l'assemblée. Mme Marie-Lourdes Desardouin (Indépendante) qui la demande, voit sa requête refusée par 16 voix contre, 2 voix pour et 4 abstentions.

### LES COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Jean-Marie Martin mentionne deux éléments indiqués dans l'arrêté du Conseil d'État du 12 juin 2024 au sujet des résultats de la votation communale du 9 juin sur la création de la ligne de bus 49 reliant la commune à la gare Léman Express Lancy-Bachet. Premièrement, les résultats quantitatifs de la votation incluant les bulletins nuls et blancs sont valables, ainsi que le nombre de «oui» et de «non». Deuxièmement, le délai de recours court pendant six jours, dès la date de publication dans la Feuille d'avis officielle le 14 juin 2024.

Aucune irrégularité concernant le déroulement et l'établissement des résultats n'a par ailleurs été constatée par la Chancellerie d'État, selon le procès-verbal de la récapitulation de la votation communale daté du 10 juin. La population a accepté à 50,96% le crédit de CHF 396'000 pour les aménagements routiers afférents au passage du bus à Veyrier.

Mme Aline Tagliabue (Veyrier-Ensemble) annonce ensuite le déroulement de la cérémonie des 8P le 26 juin à 19h00 à la salle Grand-Salève, avant la fête des promotions le 28 juin. La cérémonie du 1er août se déroulera à Grand-Donzel dès 18h30.

Elle termine en informant de deux aides d'urgence, de CHF 1'000 chacune, allouées à Medair pour leurs activités en faveur des personnes touchées par la crise en République Démocratique du Congo, et à Médecins sans Frontières Suisse pour leur soutien aux populations soudanaises.

### Projet de motion pour un aménagement provisoire de la parcelle 5209

À la suite de la séance de la commission des constructions du 4 juin

dernier, les commissaires ont suggéré, dans l'attente de son futur développement et de son déclassement en zone 4A ordinaire, d'équiper la parcelle 5209 qui est la dernière propriété communale non bâtie, de bancs et tables, de balançoires et jeux, de tables de ping-pong, d'un espace ombragé, d'un podium, de poubelles et éventuellement d'une roulotte, pour un budget de CHF 100'000 à CHF 200'000. Ces installations provisoires pourraient ensuite être replacées ailleurs, par exemple aux Grands Esserts.

M. Joël Jousson rapporte qu'au nom du groupe Veyrier-Ensemble, duquel émane cette motion, l'aménagement provisoire de la parcelle 5209 au profit des Veyrites a tout son sens en attendant une procédure de déclassement qui devrait durer, sans recours, de 3 à 5 ans. La zone 5 actuelle ne permettant pas la réalisation de terrains de sport, il a été proposé des aménagements plus légers et réutilisables pour des questions budgétaires. Il demande au Conseil municipal de bien vouloir accepter la motion avec les amendements ainsi apportés en commission. Le Centre et les Vert'libéraux se conforment à ces conclusions et demandent au Conseil administratif de faire des propositions en rapport.

Mme Desardouin ne se dit pas favorable à ce projet – dépense inutile d'argent public – car le parc de la Mouille, à proximité du village, dispose déjà de tels équipements (table de ping-pong, jeux pour enfants, etc.).

Le PLR propose de transformer la motion en postulat. M. Pautex rappelle «qu'une motion charge le Conseil administratif de déposer un projet de délibération visant un but déterminé, et qu'un postulat le charge d'étudier un projet particulier et de présenter un rapport au Conseil municipal». M. Yves Mesot (Socialistes-Vert.e.s) suit l'idée d'un postulat et répète qu'il faudrait associer les jeunes au développement d'un projet sur cette parcelle et ne pas craindre de voir plus grand.

M. Yves Monnat (PLR) prend la parole pour appuyer la transformation de cette motion en postulat.

Le rapport de la commission des constructions est voté à 21 voix pour et 1 abstention et la transformation de la motion en postulat à 20 voix pour et 2 abstentions.

### Pétition pour une filiale de la Poste à Veyrier-village

M. Christophe Buchwalder (PLR) rapporte que les pétitionnaires demandent à la mairie l'ouverture d'une filiale de la Poste dans le village, soit d'un guichet ouvert quelques heures dans des locaux appartenant à la commune «pour assurer un service minimum». Malheureusement, dans le même temps, la Poste a annoncé la suppression de 170 de ses filiales d'ici à 2028 en Suisse. Il est donc très peu probable que le projet soit accepté par le géant jaune. Toutefois, il peut exister des alternatives comme des partenariats. Le PLR renvoie ainsi cette pétition au Conseil administratif pour qu'il l'examine. Il rappelle également qu'il existe l'application MyPost pour faire acheminer ses paquets et recommandés au 255 route de Veyrier où l'on peut les retirer ; cela évite de se rendre jusqu'à Vessy.

Les groupes Socialistes-Vert.e.s, Vert'libéraux, Veyrier-Ensemble et Mme Desardouin soutiennent cette pétition et la renvoient également au Conseil administratif. Mme Marielena Gautrot (Vert'libéraux) rappelle qu'elle a été signée par 1'400 personnes.

M. Charles Hutzli (Le Centre) souligne que son groupe est conscient des désagréments qu'a provoqué la fermeture du bureau de poste au centre du village, mais que la Poste a tout de même mis en place une distribution à domicile, ainsi que des casiers pour le dépôt et le retrait des colis ou des courriers, près de la pharmacie. Il faudrait la convaincre d'améliorer ses offres de proximité. Pour assurer les services de la Poste, la commune devrait trouver des locaux – ce dont elle manque cruellement – et engager plusieurs personnes pour assurer, selon les estimations, 28 heures de travail hebdomadaires. Des recherches de partenaires ont déjà été effectuées, en vain. Le groupe Le Centre renvoie la pétition au Conseil administratif pour qu'il tente à nouveau de trouver «cet oiseau rare» qui fait actuellement tant défaut. Mme Aline Tagliabue signale que la commune n'est pas un partenaire de la Poste, même si elle a participé aux négociations de partenariat en tant que tiers, suite à la fermeture du bureau dans le village. Ce que souhaitent les pétitionnaires ne semble pas envisageable pour les raisons évoquées par M. Hutzli. Malgré tout, le Conseil administratif va tenter de voir quelles solutions pourraient être trouvées et répondra aux auteurs de la pétition. L'hémicycle vote à l'unanimité le renvoi de la pétition au Conseil administratif. M. Olivier Duc (PLR) sollicite le Conseil administratif pour qu'il demande à la Poste un élargissement des horaires de la Poste de Vessy. Mme Tagliabue répond que cette requête, déjà refusée, sera réitérée.

### **Présentation du compte-rendu administratif et financier 2023**

Ce rapport, qui n'est actuellement pas encore dans sa version définitive, sera consultable en ligne et en version papier sur demande.

### **PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

#### **Cession gratuite au domaine public cantonal d'une partie des parcelles 2809 et 2910, propriétés de la commune de Veyrier, dans le cadre du projet de sécurisation de la route Antoine-Martin**

M. Robert rappelle que la route Antoine-Martin est cantonale. Les études relatives aux aménagements nécessaires à sa sécurisation relèvent de l'Office cantonal des transports (OCT) et l'exécution des travaux de l'Office cantonal de génie civil (OCGC). La réalisation d'une partie des aménagements nécessitera d'empiéter sur des parcelles n'appartenant pas au canton. Ce dernier a déjà effectué une 1ère étape de travaux ne requérant pas de nouvelles emprises. Reste une 2ème étape, à plus long terme, ne pouvant être réalisée «qu'au gré des opportunités foncières». Le Conseil administratif demande au Conseil municipal d'accepter la cession au canton d'une portion de terrain de 3,5 m de large (représentant 684 m<sup>2</sup>) située au droit de la déchetterie et du centre sportif de Grand-Donzel (inclue dans la 1ère étape) à laquelle s'ajoutent 706 m<sup>2</sup> situés à l'intersection de la route Antoine-Martin et du chemin de Bois-Gourmand. Cette cession permettra la création d'un trottoir mixte de part et d'autre de la chaussée, ainsi qu'un passage piéton avec îlot central au niveau de l'auberge du Grand-Donzel. En contrepartie, la commune demande au canton la prise en charge des coûts de réaménagement impactant le domaine public communal et que l'implantation du bâtiment de l'auberge perdure comme droit acquis (le déplacement de la limite du domaine public cantonal pouvant impliquer un retrait d'alignement en cas de démolition/reconstruction). Enfin, pour permettre cette cession, les terrains inscrits au patrimoine administratif communal doivent être transférés au patrimoine financier, acte requérant une délibération du Conseil municipal. L'ensemble des groupes reconnaissent l'utilité comme l'urgence des travaux. Seul le PLR souhaite un renvoi de la délibération en commission des constructions pour avoir une vue d'ensemble des travaux et être avisé de leur éventuel coût résiduel. Finalement, le vote immédiat sans passage en commission est privilégié et la délibération est votée à l'unanimité.

#### **Crédit pour la réalisation d'un collecteur et d'un ouvrage d'évacuation des eaux pluviales à l'Arve aux Grands Esserts**

L'ouvrage permettra de prévenir les risques d'inondations, de reprendre une partie des eaux pluviales des pièces urbaines des Grands Esserts provenant de l'élargissement de la route de Veyrier (projet BHNS) et de soulager le réseau communal d'évacuation du

plateau de Vessy. Un crédit avait été octroyé en juin 2021 pour les honoraires des ingénieurs civils. Le tracé retenu, parallèle au collecteur existant, traversera la forêt à un endroit pentu. «C'est un projet complexe qui se déroulera en fouille ouverte et malgré le fait qu'il faille construire l'ouvrage en béton pour diminuer l'impact de l'eau arrivant dans l'Arve, indique M. Robert, il sera moins onéreux que les autres tracés qui avaient été envisagés». D'ailleurs, le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) qui a déjà validé le projet, assumera la totalité des coûts. M. Robert ajoute que des arbres devront être abattus ou élagués. À l'issue des travaux, d'autres spécimens seront plantés pour les remplacer et des mesures prises pour protéger ceux qui seront conservés.

Tous les partis, ainsi que Mme Desardouin, décident d'octroyer au Conseil administratif un crédit de CHF 4'800'000 destiné au financement du solde des honoraires des ingénieurs et aux travaux.

M. Jousson demande s'il est prévu un bassin de récupération des eaux de pluie aux Grands Esserts. Une réponse devrait être apportée lors de la commission des Grands Esserts.

### **Transfert du bâtiment sis place de l'Église 2, propriété de la commune, du patrimoine financier au patrimoine administratif**

Les locaux communaux situés place de l'Église 2 étaient jusque-là loués. Le bail s'étant terminé fin mai, le bâtiment va être maintenant utilisé par l'administration communale, ce qui, d'une part, amène à son transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif, et d'autre part, selon la loi sur l'administration des communes (LAC) à le faire transiter par le compte des investissements, acte faisant l'objet d'une délibération. Le transfert, qui n'a pas d'incidence sur les liquidités, se monte à CHF 542'500 (somme correspondant à la valeur comptable du bâtiment). La délibération est votée à l'unanimité.

### **QUESTIONS ET DIVERS**

M. Duc déclare qu'il est allé porter des encombrants au Grand-Donzel. En cette période, les activités sur les terrains de sport et les places de jeux attenantes battent leur plein. Il s'est inquiété de la sécurité des enfants si près de l'endroit où sont entreposées ces bennes, qui elles aussi, amènent du monde et du trafic sur la route. Est-il prévu des mesures de sécurité pendant l'été et même après ? M. Robert en a pris note et verra ce qui pourra être amélioré.

M. Serge Luisier (Veyrier-Ensemble) parle des nuisances occasionnées par une fête organisée un soir de semaine, à Grand-Donzel, sous une tente qui avait été louée à la commune pour l'occasion. De nombreux appels ont été passés au 117 par des habitants gênés par le bruit. Au préalable, aucune information ne leur avait été donnée sur l'organisation de cette fête. Ne serait-il pas plus judicieux d'autoriser ce type d'événement en fin de semaine et de s'assurer de son bon déroulement ? Est-ce à la commune ou aux organisateurs de prévenir les riverains ? Par ailleurs, ces infrastructures seront-elles démontées durant l'été ? M. Martin précise avoir été approché par l'Association du chemin de Grand-Donzel au sujet de cette fête au cours de laquelle la Police municipale est intervenue pour faire déplacer des véhicules qui, en fait, n'appartenaient pas à ses participant.e.s. Il se dit sceptique quant au bruit causé jusqu'à 3 heures du matin. Les infrastructures que loue la commune resteront en place tout l'été et cette tente jusqu'à la cérémonie du 1er août. Un point sera fait avec la Police municipale sur les appels passés au 117 lors de cette soirée.

M. Mesot suggère de revoir la procédure du chevalet du Grand-Donzel afin que la toile soit descendue et que les artistes locaux puissent continuer à peindre en toute sécurité, ou de le supprimer.

M. Florian Barro (PLR) revient sur le courrier écrit par les référendaires concernant la votation du 9 juin dernier sur la mise en place de la ligne de bus 49. Ceux-ci n'ont plus la légitimité pour agir, c'est maintenant à la population dans son entier à qui il convient de s'adresser. Ainsi, souligne-t-il, il déposera en septembre avec d'autres Conseillers municipaux, une motion visant à renforcer la sécurité aux chemins des Rasses et de Bois-Gourmand «en étudiant toute mesure qui permettrait d'atteindre cet objectif et éventuellement des restrictions de circulation». Mme Desardouin profite de «remercier les 49,04% des Veyrites qui ont exprimé leur inquiétude suite au résultat de la votation du 9 juin dernier et également les partis politiques PLR, les Vert'libéraux et les associations de quartier qui nous ont soutenus. Le résultat de ce référendum a pour mérite d'amener les autorités à prendre conscience de leur responsabilité face à la division de la population. Un dilemme qui engendre un compromis pour satisfaire les OUI et les NON».

■ Martine Urli

## DU CÔTÉ DE LA SÉCURITÉ, cinq patrouilleuses et un patrouilleur sont venus compléter l'équipe depuis le 19 août



Mme Simone ANICETO PEREIRA MILANKOV



Mme Joseline DASSI WAGUE



Mme Liên CIPRIANO



Mme Eva FERREZ



M. Benjamin SCHÜTZ



Mme Manuela VIZCARRA NAVAS

## DU CÔTÉ DU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE



Mme Esther NELSON-ROUSSIN a quitté sa fonction d'Apprentie CFC Assistante socio-éducative, le 30 juin 2024, après 3 années de formation au sein de l'EVE Grand-Salève.

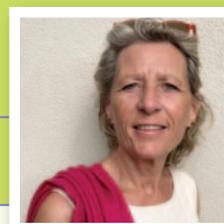


Mme Mariana CORREIA VAZ a été engagée en qualité d'Apprentie CFC Assistante socio-éducative EVE Grand-Salève depuis le 19 août 2024.



Mme Laetitia BAPTÉ a été engagée en qualité d'Aide éducatrice – EVE Bois-Gourmand à 80% depuis le 19 août 2024.

## DEUX DÉPARTS POUR UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Mme Colette CASARSA a quitté sa fonction d'Éducatrice responsable de l'EVE Bois-Gourmand (anciennement Pitchoun) le 30 juin 2024, après une année de collaboration au sein de la commune, et 22 ans et 10 mois de collaboration au sein de l'association Pitchoun.



Mme Isabelle PERROT a quitté sa fonction d'Assistante sociale le 31 juillet 2024, après 8 ans et 3 mois de collaboration au sein de la commune.

*Nous remercions sincèrement Mme Casarsa pour son investissement envers les institutions de la petite enfance de Veyrier ainsi que Mme Perrot pour avoir permis le développement d'un service social communal.*

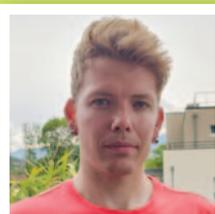
## ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ENGAGÉS DANS LES AUTRES SERVICES DE L'ADMINISTRATION



Mme Vanina BIONDA-BUCHS, en qualité d'Assistante administrative au sein du service des Routes et espaces verts, à 50% depuis le 15 avril 2024.



M. Cédric SCHERRER, en qualité d'Architecte communal au sein du service Aménagement, constructions et infrastructures, à 80% depuis le 1er juin 2024.



M. Nicolas SALCH, en qualité de Technicien de maintenance au sein du service Aménagement, constructions et infrastructures, à 100%, depuis le 1er juillet 2024.



Mme Anaïs PERRIER, en qualité d'Apprentie CFC Employée de commerce au sein du Secrétariat général, à 100%, depuis le 1er août 2024.

## ELLES ONT ÉTÉ REMPLACÉES PAR



Mme Jessica CARDOSO, en qualité d'Adjointe pédagogique – EVE Bois-Gourmand depuis le 12 août 2024.



Mme Véronique CRUCHON, en qualité d'Assistante sociale à 80% depuis le 1er août 2024.

## TPG

### GRATUITÉ DES ABONNEMENTS UNIRESO JEUNES ET PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS AVS/AI À 50%

La prise en charge des abonnements pour les moins de 25 ans débutera le 1er janvier 2025. Les abonnements annuels achetés avant l'entrée en vigueur de la mesure seront remboursés.

À la rentrée scolaire, une question taraude l'esprit de nombreux parents : faut-il prendre ou renouveler un abonnement annuel TPG pour ses enfants, alors que l'État le prendra en charge dès 2025 pour tous les jeunes de moins de 25 ans ?

Pour plus d'informations, merci de consulter le lien  
<https://www.tpg.ch/fr/abonnements-jeunes-et-avsai-des-2025>



Avec **multipark.ch**,  
les macarons multizones  
sont à portée de clic à  
**Veyrier!**

Pour les particuliers et les entreprises



## VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS ENGAGER EN POLITIQUE ?

Chères et chers Veyrites,

Vous le savez, en mars prochain auront lieu les élections municipales. Tous les partis de notre commune se préparent pour cette échéance importante et tous partagent la même volonté d'intégrer, parmi leurs élus, la plus grande diversité possible.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous présenter à vous tous ensemble, dans le même article. Car pour nous, le plus important est que chacun se sente représenté par le Conseil municipal et, plus important encore, que ceux qui veulent s'engager pour notre belle commune puissent le faire.

Vous trouverez ci-après une brève présentation de chaque parti présent au Conseil municipal actuel, avec une personne de contact à laquelle vous pourrez soumettre vos propositions pour Veyrier, échanger sur une éventuelle adhésion et/ou vous annoncer si vous désirez vous présenter à l'élection.

Le Canton de Genève comprend d'autres partis qui potentiellement pourraient présenter une liste à Veyrier en mars 2025. Si vous vous sentez plus proches d'un de ceux-ci, n'hésitez pas à les contacter en direct. Comme déjà énoncé, le plus important est de vous engager !



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Veyrier

### PLR VEYRIER

Les valeurs du parti libéral-radical sont : Liberté et responsabilité. Libre de ses choix et responsable de ses actes. A Veyrier, nous œuvrons pour le bien commun, la bonne gestion des deniers publics et une fiscalité raisonnable. Nous veillons à un aménagement équilibré et raisonnable du territoire communal et sommes une force de proposition pour rendre notre commune plus éco-responsable en accompagnant les propriétaires vers une transition énergétique plus durable afin que celle-ci soit supportable pour eux. Nous voulons attirer des PME pour

améliorer l'attractivité de notre commune, ce qui permettra d'alléger la fiscalité des Veyrites, et améliorer la mobilité en veillant à ce que les Veyrites puissent recourir au moyen de transport de leur choix. En bref, offrir les conditions cadres idéales, y compris en matière de sécurité, pour que le «Bien-Vivre» à Veyrier perdure.

Serge Patek, Président,

• [info@plrveyrier.ch](mailto:info@plrveyrier.ch) • [www.associations-plrge.ch/les-associations/veyrier](http://www.associations-plrge.ch/les-associations/veyrier)




### SOCIALISTES-VERT.E.S

Depuis 1888, le PS est à l'origine des progrès sociaux en Suisse : interdiction du travail des enfants, assurances vieillesse et maladie, vote des femmes, etc.

Plus récemment, la préoccupation climatique a donné naissance aux partis écologistes, regroupés en 1983 au sein des Vert.e.s.

Conscience sociale et environnementale sont inséparables : le groupe Socialiste-Vert œuvre dans chaque dossier pour un quotidien plus juste et plus respectueux de notre environnement.

Parmi nos objectifs : crèches municipales abordables, écoles accueillantes avec un parascolaire vivant, mobilité douce sécurisée, aménagements publics conviviaux, fiscalité réaliste pour tous les Veyrites.

Vous êtes intéressé-e ? Contactez-nous !

• [bernard-pinget@bluewin.ch](mailto:bernard-pinget@bluewin.ch)



### VEYRIER-ENSEMBLE

Veyrier-Ensemble est le seul parti indépendant représenté au Conseil municipal, un groupe de citoyennes et citoyens, engagés pour le bien des résidents et sociétés de la commune de Veyrier.

Nous ne dépendons d'aucun parti cantonal ou fédéral et avons donc une totale liberté d'action et de pensée.

Défendre les idées qui nous semblent profitables à l'intérêt général et pas uniquement à une frange de la population, cela nous semble essentiel.

Notre investissement en politique n'a qu'un seul but, œuvrer pour préserver une qualité de vie dans les trois entités communales : Veyrier-village, Vessy et Pinchat.

Désireux d'en savoir davantage ? • [www.veyrier-ensemble.ch](http://www.veyrier-ensemble.ch)

Notre démarche vous intéresse ? • [contact@veyrier-ensemble.ch](mailto:contact@veyrier-ensemble.ch)



**Vert libéraux**  
Veyrier

### VERT'LIBÉRAUX

Le Parti vert'libéral a intégré le Conseil municipal de Veyrier en 2020. Nos deux élus se sont distingués de ceux des autres partis en soutenant les référendaires pour un développement par étapes des Grands Esserts. À l'écoute des habitants et des associations de quartier, nous visons à maîtriser la densification de notre commune afin d'optimiser la fluidité du trafic.

Les infrastructures communales, accueil de la petite enfance, services de santé, doivent être repensés pour une commune de 12'000 habitants en constante augmentation.

Pour un développement responsable qui respecte la qualité de vie des Veyrites, rejoignez notre liste aux élections municipales !

• Tél : 078 324 55 69




**Le Centre**  
Veyrier

### LE CENTRE VEYRIER

Le Centre est un des partis historiques sur la commune de Veyrier. Hier PDC, aujourd'hui Le Centre, nos valeurs - Liberté, Solidarité et Responsabilité - et nos principes, adaptés au périmètre communal, sont identiques.

Les élus du Centre s'investissent pour votre qualité de vie, pour défendre vos attentes en termes de transport multimodal, pour promouvoir les associations communales, pour favoriser les services de proximité et pour soutenir les familles en proie à des difficultés financières.

Nous nous engageons à pérenniser cette qualité de vie adaptée à tous les styles de vie de la population veyrite.

Cela vous parle ? Nous sommes à l'écoute de vos suggestions !

Nicolas Vernaz, Président

• [secretariat@lecentre-veyrier.ch](mailto:secretariat@lecentre-veyrier.ch) • [www.lecentre-veyrier.ch](http://www.lecentre-veyrier.ch)

# #LÀ POUR TOI

**POUR NOUS, CHAQUE LIEN COMPTE, ET POUR TOI ?**  
TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN.E PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH PLUS D'INFOS SUR STOPSUICIDE.CH/LAPOURTOI

LOTTERIE ROMANDE  
vaud  
ASSOCIATION VAUDOISE DE PRÉVENTION DU SUICIDE  
STOP SUICIDE

## PRÉVENTION : «ET TOI, COMMENT TU PRENDS SOIN DE TOI ?»

**A** l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024, centrée cette année sur l'impact positif des relations interpersonnelles sur la santé mentale des jeunes.

Alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse, le suicide reste une thématique taboue. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacune et chacun à la prévention. Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les ressources personnelles axées sur les relations entre les pairs et le soutien social qu'elles permettent.

Pour en parler, de jeunes créatrices et créateurs de contenu suisses répondent à la question «Et toi, comment tu prends soin de toi ?» à travers de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux. Ils et elles partagent ainsi leur façon de traverser les périodes difficiles, ainsi que les ressources vers lesquelles chacune et chacun se tourne pour avoir du soutien. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe, ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch, ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

**BESOIN D'AIDE ?**  
Ne restez pas seule.  
**APPELEZ !**  
• 143 (ADULTES)  
• 147 (JEUNES)  
24H/7J

## CONSOMM'ACTION

POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE



### DÉCOUVREZ LES CLÉS D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

**30%** des émissions de gaz à effet de serre à Genève sont liées à la manière dont nous consommons. Ce qui veut dire qu'en changeant nos habitudes, nous pouvons réduire notre impact au quotidien.

Le guide pour une consommation responsable publié par le canton de Genève est une véritable mine d'or pour celles et ceux qui souhaitent trouver des réponses simples et des conseils pratiques pour limiter leur impact à la fois sur leur santé et celle de la planète. Plongez dans ce guide et transformez votre façon de consommer.

#### Un réservoir d'informations pratiques

Ce guide est conçu pour vous accompagner, pas à pas, vers une consommation plus responsable. Divisé en fiches thématiques, il donne des conseils pratiques pour bien penser vos achats de la vie quotidienne : se nourrir, se loger, se préparer ou encore se divertir.

Vous trouverez aussi des informations pour vous familiariser avec les différents labels existants ainsi qu'une liste de sites et d'applications pour aller plus loin dans votre démarche de consommation responsable.

Le premier volet du guide disponible sur [consommaction.ge.ch](http://consommaction.ge.ch)

Le volet thématique "Se nourrir" est disponible sur le site [consommaction.ge.ch](http://consommaction.ge.ch). Il comprend des fiches pratiques sur les fruits et les légumes, la viande et le poisson, les boissons ainsi que les plats préparés. Pour les personnes pressées, une version courte permet d'aller à l'essentiel.

Trois autres volets seront publiés au cours de l'année 2024 : "Se loger", "Se préparer" et "Se divertir".

En suivant les conseils du guide, vous contribuez activement à un monde plus durable tout en profitant d'une alimentation saine et délicieuse. Chaque choix compte et, tous ensemble, nous pouvons faire la différence !

# FESTIVAL ASSEMBLAGE'S

## du 3 au 6 octobre, treizième édition ! La tête ailleurs

Métamorphoses et incarnations ouvriront le festival cette année. Quand l'un devient animal, d'autres se font la voix de grand-mères, alors que le vendredi, un autre se travestit en femme pour quelques heures... Événement samedi soir avec la conférence musicale captivante d'un célèbre pianiste très bavard, et une véritable ode à l'invention qui ravira les yeux des plus petits et des plus grands pour clore l'édition, le dimanche. Entre humour, empathie et poésie, Assemblage'S 2024 reste fidèle à ses objectifs : surprendre en proposant des premières originales et accessibles à tout le monde. Restauration et bar chaque soir dès 18h30.



### JEUDI 3 OCTOBRE

Deux spectacles :

jonglage – zoomorphie et concert marionnettique

**20H30 LITTLE GARDEN – FABRIZIO SOLINAS**

**21H30 L'ART D'ACCOMODER LES RESTES –  
CIE ROCKING CHAIR THÉÂTRE**

Le premier est un jongleur-animal à la présence magnétique. Une créature entre sur scène, balles de jonglage à la main. On assiste aux déambulations sonores de l'otarie jongleuse, du tyrannosaure en quête d'amis ou encore du gorille malicieux qui veut jouer avec le public... Tout droit sorti de sa galaxie, Fabrizio Solinas en est l'incarnation inouïe. Little Garden est une fenêtre ouverte sur une jungle méconnue. Une ode à la vie... Tout bêtement. Saisissant.

Les trois autres sont des musiciennes et chanteuses hors pair. Elles rendent hommage à la vieillesse et à ce qui reste d'une vie dédiée à la musique. Attachées à leurs racines siciliennes et aux chants populaires de cette île, les trois artistes de la Cie Rocking Chair Théâtre emportent le spectateur dans un univers émouvant et burlesque. Le "privilege de l'âge" donne aux deux interprètes la liberté d'exprimer leur caractère bien trempé... Ce concert marionnettique est une bulle de poésie à écouter avec les yeux.

### SAMEDI 5 OCTOBRE

Conférence musicale

**20H30 LES NOTES QUI S'AIMENT  
– ANDRÉ MANOUKIAN**

Savez-vous que les notes de la gamme influencent nos humeurs ? A travers son parcours amoureux semé de muses, de sirènes et de catastrophes, convoquant tour à tour Bach, Beethoven, Pythagore ou Claude François, André Manoukian raconte une histoire de la musique comme vous ne l'avez jamais entendue. Se laisser entraîner par le flot de ses mots est un voyage dont on ne décroche pas, tant il sait nous tenir en écoute avec son érudition déjantée. Parfois il se tait, laissant parler les notes et, là encore, la magie opère. Rires et passion sont au rendez-vous !

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

- En ligne : [assemblages.ch](http://assemblages.ch)
- Dans votre boîte aux lettres

### BILLETTERIE

- En ligne : [assemblages.ch](http://assemblages.ch)
- Mairie de Veyrier
- Sur place avant les spectacles (quand il reste des places!)
- Service culturel Migros Genève : [migroslabilletterie.ch](http://migroslabilletterie.ch) et dans les points de vente (MChange Rive, Stand Info Balxert, MChange La Praille)

### RENSEIGNEMENTS

- [billetterie@assemblages.ch](mailto:billetterie@assemblages.ch)
- Tél. + 41 (0)79 416 46 24

### VENDREDI 4 OCTOBRE

Théâtre – humour

**20H30 MADAME FRAIZE – MARC FRAIZE**

Clown à contre-courant de la vanne et de la punchline, il fait son retour sur la scène de Troinex. Dans la peau de Madame Fraize, il nous parle de l'amour, du manque et du temps qui passe avec une drôlerie et une tendresse irrésistibles. Se laisser embarquer par cet humoriste singulier, c'est comme dériver vers une île loin du cynisme du monde. Monsieur, maladroit et inadapté, cultivait les silences. Madame, libre et joyeuse, a besoin de partager ses joies et ses tracas. Mais ils gardent en commun une fragilité et une atemporalité qui font leur force comique. On reconnaît bien là cette patte si attachante et touchante de Marc Fraize.

### DIMANCHE 6 OCTOBRE

Cirque – acrobatie

**16H00 ECLIPSE – BASILE NARCY**

Monsieur N. est employé par la société «La Page blanche», où il a pour seule compagnie une pile de feuilles. Au travail, il se découvre un plaisir d'inventer irrésistible. Du geste le plus infime à l'acte le plus acrobatique, Basile Narcy repousse sans cesse les limites de cet espace. Il transfigure la page blanche en une infinité de lieux inconnus. Sûr et certain que l'inspiration et la magie peuvent surgir de rien – d'une page blanche – l'acrobate virtuose nous propose une véritable ode à la création.



**Automne  
2024**

# Saison culturelle Veyrier

**Découvrez toute la  
programmation sur  
[www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch)**



Design graphique : TA-DAMA Studio



MAIRIE DE VEYRIER  
PLACE DE L'ÉGLISE 7  
1255 VEYRIER  
022 899 10 10  
[info@veyrier.ch](mailto:info@veyrier.ch)  
[www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch)

